



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PROJETS DE RÈGLEMENT D'URBANISME

Aux personnes intéressées par les projets de règlement modifiant le plan d'urbanisme et le règlement de zonage.

Avis public est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance tenue le 7 août 2017, le conseil municipal a adopté les projets de règlement suivants :

- Projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 644 afin de créer la nouvelle zone 120-1
- Projet de règlement de modifiant le plan d'urbanisme numéro 642 afin d'autoriser certains usages dans l'affectation agroforestière

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 31 août 2017 à 19 heures au 3860, rue de l'Hôtel-de-Ville. Au cours de cette assemblée, le maire expliquera les projets de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement de modifications du plan d'urbanisme a pour objet d'autoriser les usages d'entreposage en vrac à l'extérieur de sable, gravier, terre et produits de déglacage et de centre de récupération, d'entreposage et de concassage de béton et d'asphalte dans l'affectation agroforestière sans être en présence d'un site d'extraction, plus précisément dans la zone 120-1 du règlement de zonage numéro 644.

Les projets de règlement contiennent des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Les projets de règlement peuvent être consultés au bureau de la Municipalité, durant les heures d'ouverture.

Donné à Notre-Dame-du-Mont-Carmel ce 9 août 2017.

Danny Roy, directeur général et secrétaire-trésorier